

Domaine : Sciences, Technologie, Santé

Etablissement : Université de Picardie Jules Verne

Niveau : LICENCE

Intitulé : Licence en sciences et techniques des activités physiques et sportives

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

Parcours éducation motricité (EM)
Parcours activité physique adaptée et de santé (APAS)
Parcours entraînement sportif (ES)

Objectifs de la formation :

Chaque parcours forme des professionnels de l'activité physique au face à face pédagogique. Le parcours EM vise à former aux métiers de l'enseignement et de l'animation en milieu scolaire et éducatif. Le parcours APAS forme des professionnels de la prévention de la santé ou de la rééducation par les APAS. Le parcours ES prépare aux métiers de l'encadrement auprès de sportifs.

Compétences développées dans les métiers :

Ces métiers s'organisent autour de trois grands types de tâches :

1 - Diagnostic et conception des interventions dans les activités : Cela suppose de choisir les pratiques physiques, sportives et /ou d'expression et d'établir un projet pédagogique en fonction :

- des objectifs éducatifs ou des programmes établis,
- des bénéfices que les publics peuvent en tirer en fonction de leur âge ou niveau
- des conditions matérielles requises pour pratiquer des activités sportives en sécurité^{SEP} de la durée pendant laquelle ces publics vont pratiquer.

2 - Intervention directe en face à face pédagogique. Cette activité consiste à conduire les séances et choisir les contenus d'enseignement et/ou d'entraînement en s'adaptant aux différentes situations rencontrées, aux niveaux de pratique et aux motivations des publics concernés, puis à évaluer les résultats atteints en fonction des objectifs

Il conçoit des programmes de prise en charge à partir du diagnostic qu'il opère. Il évalue les capacités des apprenants. Il analyse la situation au regard des objectifs, en tenant compte du contexte de la structure Il élabore et planifie les séances.

3 - Communication

- Il maîtrise les problèmes éthiques liés aux pratiques proposées dans un cadre éducatif et/ou sportif
- Il dialogue et communique avec l'ensemble des personnes concernées par le milieu d'intervention. Il conseille et oriente.

Organisation de la formation :

La formation est organisée dans l'esprit de la professionnalisation progressive. La 1^{ère} année est commune aux trois parcours et a pour vocation à définir le projet professionnel de l'étudiant. Elle intègre le concours permettant l'entrée à l'IFMK d'Amiens. La seconde année est organisée en deux parties. Un tronc commun constitué des unités fondamentales en sciences de la vie, des sciences humaines et des pratiques sportives et un bloc d'enseignements spécifiques au parcours. La 3^{ème} année est totalement spécifique aux parcours dédiés. La part totale du tronc commun représente 55% de la formation.

La formation aux APS se fait tout au long du cursus à raison de 30 à 40% du volume horaire tout au long du parcours. Des stages obligatoires en milieux professionnels sont réalisés chaque année du cursus. Le volume horaire de formation des stages représente jusqu'à 15% du global horaire en fonction du parcours.

Chaque parcours de licence propose dans son domaine une poursuite d'études en master.